

SYNTHESE du RAPPORT ANNUEL 2016
SUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT
DES ORDURES MENAGERES ET DECHETS ASSIMILES
DU SMIRTOM DU SAINT-AMANDOIS

CARACTERISTIQUES GENERALES

Le SMIRTOM était composé en 2016 de 6 communautés de communes, d'un syndicat, de 2 communes individuelles, représentant 98 communes pour une population stable de 59 000 habitants.

Le syndicat a la compétence collecte, tri et traitement des déchets ménagers et assimilés.

I) La Collecte

La collecte est assurée par un prestataire de services, la société SITA Centre. La prestation de collecte se fait sur un marché d'une durée de 5 ans renouvelable deux fois pour une année. Ce marché a débuté au 1^{er} janvier 2010.

Le marché a fait l'objet de 4 avenants depuis sa signature.

L'avenant n°1 s'applique depuis le 1^{er} octobre 2010, il concerne la mise à disposition d'une 2^{ème} mini benne de collecte et de pénalités supplémentaires au CCAP.

L'avenant n°2 s'applique depuis le 8 décembre 2011, il concerne la substitution de la collecte en porte à porte des habitants du quartier du Vernet par une collecte hebdomadaire quadri flux en apport volontaire (colonnes enterrées).

L'avenant n°3 prévoit le retrait des communes de Bannegon, Le Pondy, Thaumiers à compter du 1^{er} janvier 2013. L'objet de l'avenant a pour conséquence une moins value de 49725 € pour le SMIRTOM et une plus value d'un même montant pour la CDC du Dunois.

L'avenant n°4 conclu le 26 mars 2013 a pour objet l'extension du secteur de collecte en micro benne sur le territoire du SMIRTOM liée à une plus value annuelle de 20 000€ HT.

L'avenant n°5 conclu le 31 octobre 2014 a pour objet l'extension de la collecte sur les communes de Levet et Sainte-Lunaise à partir du 1^{er} janvier 2015 pour un montant de 72 484 € HT par an.

La collecte est assurée en benne bi-flux. Elle est hebdomadaire pour les ordures ménagères résiduelles (OMR) (bac à couvercle bordeaux) et pour les corps creux (bac jaune). Elle est bimensuelle pour le verre (bac vert) et pour les journaux revues magazines (JRM) (bac bleu). La collecte se fait de 4 à 22 heures du lundi au vendredi sur 50 circuits. Les jours fériés sont rattrapés par lissage sur la semaine avec les samedis.

L'année 2016 est la dernière année de collecte avec la société SITA. Un nouveau marché de collecte a été conclu pour 8 ans avec la société Brangeon Environnement dans le cadre d'une optimisation de la collecte avec mise en place de la collecte robotisée et changement de fréquence.

II) Le tri et le traitement

Le tri des emballages et le traitement des ordures ménagères résiduelles sont assurés par un prestataire de services, la société SITA Centre et ce par un marché public de 3 ans renouvelable 2 fois un an.

Ce marché a débuté au 1^{er} janvier 2014.

Le tri est assuré par le centre de tri de Bourges situé dans la zone industrielle des Danjons. La société SITA a fermé le centre de tri à compter du 1^{er} novembre et cédé son activité à VEOLIA. Le marché a été transféré à cette dite société pour la durée prévue au marché public.

Le traitement est assuré par le centre d'enfouissement de classe II du Champ Balai situé sur la commune d'Orval.

Ce dernier est en passe d'être mis en sommeil à partir du 1^{er} septembre 2017, néanmoins ses capacités de stockage sont de l'ordre de 700 000 m³ soit environ 650 000 tonnes. Pour mémoire, le syndicat lui enfouit environ 8000 tonnes OMR et 4000 tonnes de DIB par an.

III) Le traitement des produits issus des déchetteries

Le SMIRTOM assure la gestion des hauts et des bas de quai des 14 déchetteries du syndicat.

Il transporte les bennes sur les exutoires attribués par marchés publics pour 3 ans renouvelables 1 fois un an.

Ces marchés ont débuté au 1^{er} janvier 2014.

- Lot 1 : traitement des DIB : Société SITA, enfouissement au CSDU Classe II du Champ Balai situé sur la commune d'Orval.
- Lot 2 : traitement des déchets verts par compostage : Société Mempontel sur la plateforme de Baugy.
- Lot 3 : traitement des déchets ménagers spéciaux (DMS) Société Meyer SGA à Pouilly lez Gien
- Lot 4 : traitement du bois : Société Mempontel à Baugy

IV) La redevance incitative

Le SMIRTOM a institué la redevance incitative à la réduction et au tri des déchets sur son territoire depuis le 1^{er} janvier 2010. Pour mémoire, l'année 2011 était la première année de facturation en redevance incitative. Le montant perçu au titre de la Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) auprès des usagers est passé de 7 375 216 € en 2010 à 6 334 306 € en 2011 soit une baisse de 1 040 910 € représentant 14,11%. L'année 2012 conforte les résultats, le montant mis en recouvrement est de 6 425 905€ soit une hausse de 1,4%. L'année 2013 maintient cette logique avec un montant mis en recouvrement auprès des contribuables de 6 540 369€ soit une hausse de 1,78%. L'année 2014 se poursuit dans cette logique avec un montant mis en recouvrement de 6 698 210 €. Enfin pour l'année 2015 le montant mis en recouvrement auprès des usagers s'élève à 6 706 153 € soit une hausse de 0,12%. Pour 2016, le montant des redevances est resté le même que celui de 2015 toutefois le montant mis en recouvrement est de 6 790 901 € soit une augmentation de 1,26 % correspondant à une forte augmentation des coûts de traitement et transport des bennes au profit de collectivités.

Un marché de services avec la société Plastic Omnium Systèmes Urbains est conclu pour la maintenance des bacs, le système informatique, la gestion de la base de données et la facturation pour 5 ans à partir du 1^{er} janvier 2010. Ce marché est terminé depuis le 29 février 2016. Le nouveau marché de pré-collecte est signé pour 4 ans avec la société Plastic Omnium Systèmes Urbains. Il a fait l'objet de 2 avenants, l'avenant n° 1 du 21 novembre 2016 concerne le prix de la maintenance des colonnes enterrées et des bacs 2.2, le coût de distribution de bacs de 16,34 € à 5,5 €, achat de puces 134,2 kHz et équipement des bennes en lecteur 134,2 kHz et l'avenant n°2 du 28 mars 2017 concerne les prix des pièces détachées des bacs 1801 MSTs et la prestation de facturation semestrielle au lieu d'annuelle.

V) Les résultats

Les résultats 2016 confirment la modification des comportements des usagers en rapport avec la redevance incitative et l'intérêt écologique du système.

Les tonnages OMR collectés sont passés de 14 256,93 T (2009) à 7 803,99 T (2015) et 7 638,7 T (2016) soit une baisse de 2,12%.

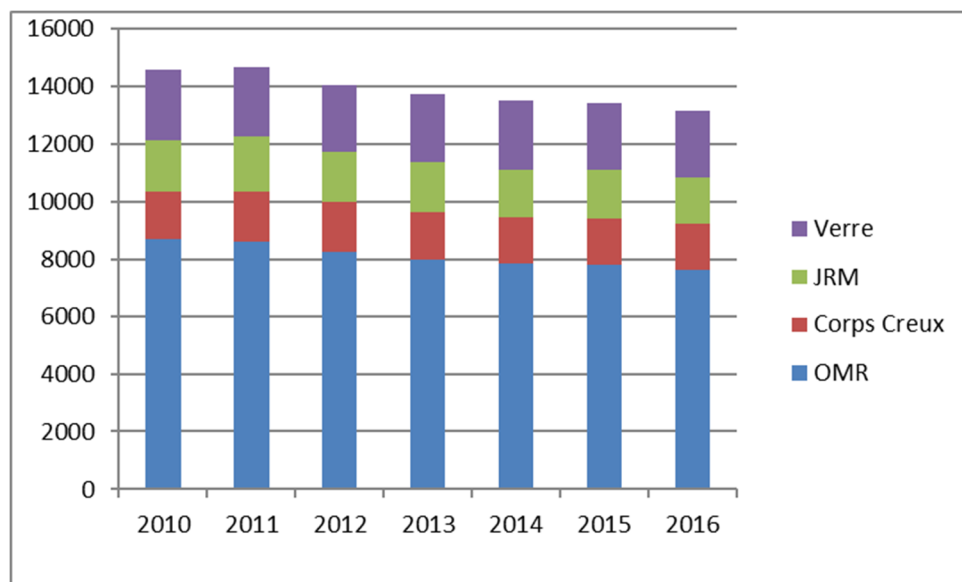
Les tonnages collectés en corps creux sont passés de 1 106,9 T (2009) à 1620,38 T (2015) et 1618,22 T (2016) soit une stabilité de - 0,13 %.

Les tonnages des JRM sont passés de 1 496,36 T (2009) à 1683 T (2015) et 1590,52 T (2016) soit une baisse de 5,53%.

Les tonnages de verre sont passés de 2 324,56 T (2009) à 2295 T (2015) et 2 295 T (2016) soit une stabilité.

Le tonnage des déchets collectés en porte à porte sur le syndicat par habitant est passé de 223,37 kg (2015) à 219,03 kg (2016) soit une baisse très légère de 1,94%.

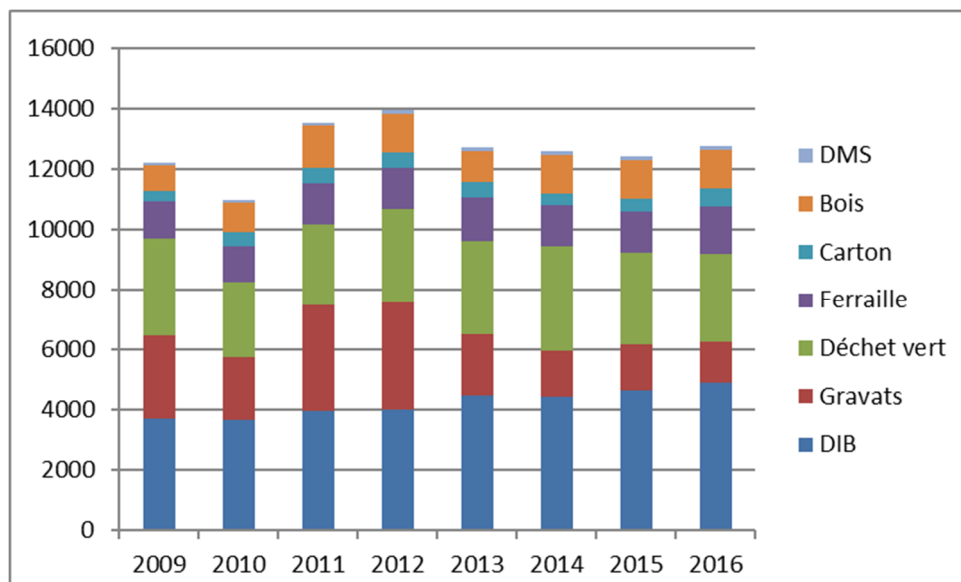
Tableau d'évolution des tonnages collectés en porte à porte



Le tonnage des produits des déchetteries se stabilise depuis 2013 suite au transfert d'une grosse quantité de gravats en valorisation et donc une sortie de ces tonnages de la classification de déchets.

- Le tonnage des déchets industriels banal (Tout venant) est passé de 4 646,72 T (2015) à 4 911,84 T (2016) soit une hausse de 5,71 %.
- Le tonnage des gravats est passé de 1538,36 T (2015) à 1360,5 T (2016) soit une baisse de 11,56%. Cette baisse est comptable car 1840 T ont été valorisées en 2015 et n'entrent plus dans le tonnage de déchets enfouis.
- Le tonnage des déchets verts est passé de 3047,98 T (2015) à 2922,10 T (2016) soit une baisse de 4,13 %.
- Le tonnage de la ferraille est passé de 1373,84 T (2015) à 1548,73 T (2016) soit une hausse de 12,73 % et qui correspond à l'action des bennes à capot évitant ainsi les détournements.
- Le tonnage du carton est passé de 403,42 T (2015) à 432,07 T (2016) soit une hausse de 7,69%. Cette hausse est augmentée par la collecte directe en mini benne auprès des commerçants pour un tonnage de 175,36 T (2015) à 183,23 T (2016). Le volume total du carton est en hausse de 6,3%.
- Le tonnage du bois est passé de 1300,72 T (2015) à 1291,03 T (2016) soit une baisse de 0,74 %.
- Le tonnage des DMS est passé de 109 222 kg (2015) à 123 500 Kg (2016) soit une hausse à hauteur de 12,62 %.
- Le poids des apports en déchetterie par habitant est passé de 204,01 kg (2015) à 213,13 Kg (2016) soit une hausse des tonnages à hauteur de 4,47 %.

Tableau des tonnages collectés en déchetteries.



L'année 2016 a permis au syndicat d'avancer sur le projet de déchetterie à quai et du site technique à Drevant pour les habitants de la communauté de communes Cœur de France. Les travaux ont commencé en fin d'année 2015 et l'inauguration a eu lieu le 24 novembre 2016.

Au final, la production de déchets par habitant est passée de 424,94 kg (2015) à 432,16 kg (2016) soit une hausse de 1,69 %. Cette hausse des tonnages est la résultante d'une utilisation importante des déchetteries par les professionnels qui impacte fortement les résultats du syndicat, de la hausse des retours sur la ferraille et ce malgré une légère baisse sur la collecte en porte à porte.

VI) Bilan financier

La dépense pour la collecte, le tri et le traitement des OMR s'élève à 4 796 275 € TTC soit une baisse de 2,92 % par rapport à 2015. Cette baisse est liée aux variations des prix calculés par les diverses formules de révision des prix des marchés publics et surtout par la diminution des tonnages à l'enfouissement ainsi que des remboursements sur la destruction de bacs à l'occasion de la collecte.

La dépense pour la maintenance des bacs OMR et du système informatique embarqué et la gestion de la base de données et de la facturation s'élève à 259 230 € TTC soit une baisse de 6,4 % et ce en raison de la mise en place du nouveau marché malgré des coûts importants sur la maintenance des équipements des bennes.

Les dépenses pour le traitement des déchets des déchetteries se répartissent de la manière suivante :

Le tout venant et les gravats passent de 388 016 € à 447 221 € soit une hausse de 15% en raison de l'augmentation des tonnages collectés.

Les déchets verts et le bois passent de 98 126,41 € à 65 779 € soit une baisse de 32,96 % en raison de la baisse des tonnages des déchets verts depuis l'acquisition du broyeur lent par le syndicat.

Les déchets ménagers spéciaux passent de 121 176 € à 124 223 € soit une hausse de 2,51 % en raison de l'augmentation des tonnages collectés.

Le montant des coûts de traitement des déchetteries passe de 607 318 € à 637 223 € soit une hausse de 4,92 % en corrélation avec la hausse des tonnages et en particulier des DIB.

Les frais de fonctionnement pour les déchetteries sont estimés à 1 509 765 € et se décomposent de la manière suivante :

Amortissement des matériels	394 786 €
Carburant (80%)	152 711 €
Masse salariale (50%)	778 675 €
Entretien (80%)	148 760 €
Assurances (80%)	34 833 €

Les coûts de fonctionnement du syndicat sont estimés à 1 791 379 € et se répartissent de la manière suivante :

Amortissement des biens	394 786 €
Masse salariale	778 675 €
Charges financières	82 046 €
Dépenses de fonctionnement	535 872 €

Tableau I

BILAN D'ACTIVITE 2016

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	% 2016/2015
Tonnages OM	14 632,24	14 273,71	8 680,63	8 633,12	8 244,61	7 968,00	7 860,45	7 803,99	7 638,70	-2,12%
Heures utilisation véhicule	28 238	27 803	33 010	31 299	29 480	28 127	28 046	27 594	26 552	-3,78%
Kilométrages Service	412 167	441 268	583 204	598 319	590 867	571 862	574 484	572 236	565 358	-1,20%
Heures ripeurs	49 029	51 948	31 709	29 072	26 437	25 453	25 716	25 288	27 526	8,85%
Nb de litres de carburant	265 111	304 957	341 849	329 951	312 420	296 798	305 002	301 326	300 755	-0,19%

TABLEAU II

DECHETTERIES A QUAI

Tonnages 2016

Type de déchets à la tonne	SAINT-AMAND		CHATEAUNEUF VENESMES		LIGNIERES		CHARENTON		BIGNY VALLENAVY		SAINT MAUR		SANCOINS		NERONDES		SANCERGUES		TORTERON		TOTAL	
	Poids	% par rapport à 2015	Poids	% par rapport à 2015	Poids	% par rapport à 2015	Poids	% par rapport à 2015	Poids	% par rapport à 2015	Poids	% par rapport à 2015	Poids	% par rapport à 2015	Poids	% par rapport à 2015	Poids	% par rapport à 2015	Poids	% par rapport à 2015	Poids	% par rapport à 2015
Gravats	107,64 216,16	-50,20%	30,60 26,18	16,88%	36,60 32,20	13,66%	26,94 33,34	-19,20%	0,00 23,06	-100,00%	36,94 74,02	-50,09%	108,86 96,08	13,30%	250 210	19,05%	250 230	8,70%	220 310	-29,03%	1067,58 1251,04	-14,66%
Tout venant	1425,84 1336,08	6,72%	214,84 201,22	6,77%	232,86 262,08	-11,15%	171,44 164,22	4,40%	189,44 186,36	1,65%	455,7 453,66	0,45%	478,66 500,82	-4,42%	217,42 193,98	12,08%	293,58 237,4	23,66%	346,78 378,62	-8,41%	4026,56 3914,44	2,86%
Déchets verts	905,24 871,00	3,93%	112,82 90,98	24,01%	139,86 153,21	-8,71%	76,04 90,74	-16,20%	89,98 96,32	-6,58%	233,64 187,64	24,52%	264,34 253,28	4,37%	180,26 179,04	0,68%	192,2 157,42	22,09%	240,36 273,08	-11,98%	2434,74 2352,71	3,49%
Ferraille	391,18 380,12	2,91%	59,66 56,88	4,89%	90,56 87,64	3,33%	73,86 57,92	27,52%	51,00 46,42	9,87%	146,84 139,2	5,49%	153,24 129,6	18,24%	85,92 75,76	13,41%	135,94 99,80	36,21%	141,66 129,86	9,09%	1329,86 1203,20	10,53%
Carton	127,88 124,12	3,03%	21,28 19,98	6,51%	20,38 22,40	-9,02%	11,48 16,88	-31,99%	17,28 18,00	-4,00%	36,69 29,48	24,46%	43,26 39,66	9,08%	28,26 27,62	2,32%	27,14 21,24	27,78%	37,42 33,16	12,85%	371,07 352,54	5,26%
D.I.S (au Kg)	35395,00 32978,00	7,33%	6714,00 4325,00	55,24%	5754,00 5757,00	-0,05%	4968,00 5454,00	-8,91%	3758,00 3608,00	4,16%	9563 9293	2,91%	11828 9234	28,09%	6123 5441	12,53%	11190 9910	12,92%	13448 12806	5,01%	108741 98806	10,06%
Bois	439,48 423,64	3,74%	56,90 62,80	-9,39%	64,35 67,56	-4,75%	49,68 39,10	27,06%	67,68 59,32	14,09%	106 101,58	4,35%	85,52 102,88	-16,87%	87,6 99,72	-12,15%	78,7 83,20	-5,41%	93,12 119,48	-22,06%	1129,03 1159,28	-2,61%
Mobilier	0		38,18 4,42	763,80%	0		29,34 4,04	626,24%			62,56 55,58	12,56%	77,8 10,54	638,14%			78,22 14,32	446,23%	76,18 61,74	23,39%	362,28 150,64	140,49%

Type de déchets à la tonne	LA GUERCHE		BLET		OUROUER		LEVET		DMERS		TOTAL	
	Poids	% par rapport à 2015	Poids	% par rapport à 2015	Poids	% par rapport à 2015	Poids	% par rapport à 2015	Poids	% par rapport à 2015	Poids	% par rapport à 2015
Gravats	180,00 170,00	5,88%	10,00 20,00	-50,00%			0 20	-100,00%	102,92 77,32	33,11%	292,92 287,32	1,95%
Tout venant	283,00 242,70	16,60%	51,78 36,78	40,78%	148,18 118,12	25,45%	154,36 122,56	25,95%	247,96 212,12	16,90%	885,28 732,28	20,89%
Déchets verts	135,88 312,76	-56,55%	34,28 31,26	9,66%	42,84 37,9	13,03%	124,94 152,95	-18,31%	149,42 160,4	-6,85%	487,36 695,27	-29,90%
Ferraille	123,78 89,14	38,86%	19,78 14,74	34,19%	36,72 35,86	2,40%	38,38 30,9	24,21%	21,42%		218,87 170,64	28,27%
Carton	43,42 32,36	34,18%	3,22 2,58	24,81%	0 0,52		14,36 15,64	-8,18%	0,00 0,00		61,00 51,10	19,37%
D.I.S (au Kg)	9661 6369	51,69%			1059 1414	-25,11%	3544 2633	34,60%			14264,00 10416,00	36,94%
bois	115,72 109,50	5,68%					45,76 31,94	43,27%	0,52 0,00		162,00 141,44	14,54%
Mobilier											0,00	

TOTAL DECHETTERIES	
Poids	% par rapport à 2015
1360,50 1538,36	-11,56%
4911,84 4646,72	5,71%
2922,10 3047,98	-4,13%
1548,73 1373,84	12,73%
432,07 403,64	7,04%
123005 109222	12,62%
1291,03 1301	-0,74%
362,28 150,64	140,49%

TABLEAU III

TOTAL DECHETTERIES RAMENE EN KG PAR HABITANT 2016

BASE : 61 620 HABITANTS

Type de déchets en tonne	Poids en Kg par habitant et par an 2008	Poids en Kg par habitant et par an 2009	Poids en Kg par habitant et par an 2010	Poids en Kg par habitant et par an 2011	Poids en Kg par habitant et par an 2012	Poids en Kg par habitant et par an 2013	Poids en Kg par habitant et par an 2014	Poids en Kg par habitant et par an 2015	Poids en Kg par habitant et par an 2016	% entre 2016 et 2015
Gravats	40,09	47,93	34,95	58,83	57,78	33,25	24,75	25,00	22,07	-11,72%
Tout venant	68,89	64,06	61,04	65,88	64,64	72,39	72,13	75,40	79,71	5,72%
Déchets verts	46,96	55,61	32,75	44,99	50,25	50,26	56,38	49,46	47,42	-4,12%
Ferraille	19,05	21,38	19,72	22,12	22,11	23,47	21,97	22,29	25,13	12,74%
Carton	4,76	5,74	7,94	8,55	8,36	8,18	6,08	6,55	9,98	52,37%
D.I.S (au Kg)	1,43	1,38	1,66	1,86	1,85	1,82	1,81	1,77	1,99	12,43%
Bois	11,15	14,94	16,22	23,54	21,16	17,06	21,06	21,10	20,95	-0,71%
Mobilier								2,44	5,88	140,98%
	192,33	211,04	174,28	225,77	226,15	206,43	204,18	204,01	213,13	4,47%

TABLEAU IV

COLLECTE ET TRAITEMENT 2016

	Tonnage collecté	Tonnage trié à Bourges	Tonnage valorisé	Tonnages stockés en centre de tri et attente de valorisation au 31/12/2016	Tonnage enfoui	Poids (Kg) par habitant	% 2016/2015
O.M.	7638,7 7803,99	/	/	/	7638,7	127,31 <i>130,07</i>	-2,12%
CORPS CREUX EMBALLAGES	1618,22 1620,38	Aluminium 0 EMR 0 Fer 0 PEHD 0 PETf 0 PETc 0 Tetrabrique 0 Refus <u>382,70</u> 382,70	4,08 383,94 205,42 94,4 41,67 185,83 28,406 943,746 <i>1 053,58</i>	0 0 0 0 0 0 0 <u>0</u> 0	 382,70 470,36	26,97 27,01	-0,13%
J.R.M.	1590 1683		1590			26,50 <i>28,05</i>	-5,53%
VERRE	2295 2295	/	2295	/	/	38,25 <i>38,25</i>	0,00%
TOTAL	13141,92 <i>13402,37</i>				8021,40	219,03 <i>223,37</i>	-1,94%

Chiffre année 2015 en italique

BILAN COMPTABLE 2016 - PRESTATION SITA

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL
COLLECTE OM/CORPS CREUX/JRM	291 896,09 €	291 572,41 €	291 609,98 €	292 170,30 €	292 389,63 €	292 212,70 €	292 450,04 €	293 325,26 €	292 092,03 €	291 242,29 €	291 565,87 €	291 366,10 €	3 503 892,70 €
TRAITEMENT DES OM	45 245,51 €	45 720,64 €	46 115,32 €	48 289,10 €	46 985,13 €	49 582,44 €	47 566,54 €	49 239,37 €	47 936,92 €	45 130,15 €	46 660,28 €	51 145,98 €	569 617,38 €
TRAITEMENT OM LE VERNET	757,48 €	803,02 €	1 032,24 €	781,77 €	585,94 €	1 033,76 €	877,40 €	696,76 €	951,78 €	798,47 €	825,79 €	1 015,54 €	10 159,95 €
TRI EMBALLAGES/ CORPS CREUX	33 218,34 €	32 314,24 €	32 304,30 €	34 345,99 €	35 071,26 €	34 321,15 €	35 165,64 €	38 131,30 €	30 679,90 €	30 908,41 €	0,00 €	0,00 €	336 460,53 €
DECHETS INDUSTRIELS BANALS	24 382,11 €	26 607,50 €	29 745,21 €	31 679,14 €	34 546,64 €	35 082,49 €	35 569,78 €	43 486,15 €	31 399,83 €	28 142,21 €	28 670,46 €	23 372,65 €	372 684,17 €
PRESTATIONS PONCTUELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-1000,00 €	0,00 €	0,00 €	-16 000,00 €	-26 000,00 €
TOTAL H.T	395 499,53 €	397 017,81 €	400 807,05 €	407 266,30 €	409 578,60 €	412 232,54 €	411 629,40 €	424 878,84 €	393 060,46 €	396 221,53 €	367 722,40 €	350 900,27 €	4 766 814,73 €
T.V.A	39 549,95 €	39 701,78 €	40 080,71 €	40 726,63 €	40 957,86 €	41 223,25 €	41 162,94 €	42 487,88 €	39 306,05 €	39 622,15 €	36 772,24 €	35 090,03 €	476 681,47 €
TOTAL T.TC	435 049,48 €	436 719,59 €	440 887,76 €	447 992,93 €	450 536,46 €	453 455,79 €	452 792,34 €	467 366,72 €	432 366,51 €	435 843,68 €	404 494,64 €	385 990,30 €	5 243 496,20 €
<i>TOTAL TTC 2015</i>	<i>437 397,21 €</i>	<i>423 060,33 €</i>	<i>440 204,65 €</i>	<i>449 619,60 €</i>	<i>439 781,62 €</i>	<i>447 318,14 €</i>	<i>462 954,44 €</i>	<i>458 670,17 €</i>	<i>447 807,25 €</i>	<i>444 238,71 €</i>	<i>432 511,40 €</i>	<i>443 521,78 €</i>	<i>5 327 085,30 €</i>
TOTAL MANDATE	435 049,48 €	436 719,58 €	440 887,75 €	447 992,93 €	450 536,45 €	453 455,80 €	452 792,33 €	467 366,74 €	432 366,50 €	435 843,69 €	404 494,64 €	443 521,78 €	5 301 027,67 €